

## **SAINT-GERMAIN-DE-JOUX**

**01130**

Tél: 04.50.59.81.51 Fax: 04.50.59.85.03  
mairiestgermaindejoux@wanadoo.fr

### COMPTE – RENDU

Réunion du Conseil Municipal  
**du 11 juin 2018**  
Convocation du 4 juin 2018  
« Session ordinaire »

Le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire, le lundi 11 juin 2018 à 20 heures en Mairie, sous la Présidence de M. Gilles THOMASSET, Maire.

Etaient présents : Rosemarie GERMAIN - Jean-Michel GHERARDI - Marie-Claude GRANDCLEMENT, adjoints - João DA SILVA - Philippe FAURAX - Cédric MALBRANQUE.

Absent excusé: Bayram DINGER

Absent : Samuel MARTINS DO REGO

Marie-Claude GRANDCLÉMENT est élue secrétaire de séance.

Après avoir approuvé à l'unanimité le compte rendu de la séance précédente,

- ACCEPTE de retirer de l'ordre du jour les non-valeurs dans l'attente d'un complément d'information.
- VALIDE le devis de l'entreprise BRUN pour un montant H.T. de 6 400 € pour l'installation d'une vanne de décharge sur l'arrivoir de la roue du moulin et AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une aide de la région à hauteur de 80 % du montant H.T.
- RENOUELLE son adhésion au groupement de commandes, coordonné par la commune de Châtillon en Michaille, pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide.
- NOMME l'école primaire : « École Jean Tardieu » en hommage au poète né à Saint Germain de Joux en 1903.
- AUTORISE monsieur le Maire à verser une subvention supplémentaire de 100 € à l'association de la bibliothèque « Au Fil des Pages » suite à la convention de partenariat avec le département et à modifier la subvention de la coopérative scolaire de 2000 € afin de financer l'achat d'un tableau numérique pour l'école.
- ADOPTE les nouveaux statuts du SIEA.
- RÉACTUALISE les tarifs de location des terrains communaux pour les particuliers.
- VOTE la décision modificative n° 1 concernant le budget communal pour un montant de 3500 € en section d'investissement pour augmentation des crédits ouverts à l'opération 32 : matériel divers, pour l'achat de deux tableaux numériques pour l'école.

- ENTEND les rapports de l'eau et de l'assainissement.
  
- EST INFORMÉ de :
  - o l'obligation de nommer un délégué pour assurer la protection des données
  - o la nécessité de réviser le bail du droit de chasse, au prochain conseil.
  - o l'embauche d'un agent pendant deux semaines en remplacement de l'employé communal.
  - o l'absence du propriétaire du « Bar des Amis » à l'audience du 22 mai concernant les loyers impayés.
  - o la réception de la plateforme du citystade prévue le 19 juin avec les entreprises SNTP et AGORESPACE.
  - o l'ensemencement de prairie fleurie aux abords du citystade.
  - o la création par le Conseil Départemental de l'Ain d'un muret pour sécuriser le citystade.
  - o projet immobilier Reybier/Entremont qui est toujours en attente compte tenu de la restructuration de la SEMCODA.
  - o la réunion publique concernant le PLUIH prévue à Lancrans le 19 juin.
  - o conseil d'école qui aura lieu le 26 juin.
  - o la kermesse de l'école le 1<sup>er</sup> juillet en association avec le CPIE.
  - o la fête foraine organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers le dernier week-end de juillet.
  - o don effectué par la chorale de Bellegarde suite au concert.
  - o l'implantation par la Communauté de Communes de trois panneaux pour le dispositif : « rézo pouce »
  - o l'avis favorable donné par la commission de sécurité au centre culturel turc.
  - o l'équipement de sécurité qui est à envisager rue de la Gare.
  - o repositionnement sur les plans de la conduite d'eau à Arcis suite à l'enfouissement de la ligne haute tension.
  - o la confirmation de l'agence de l'eau de l'attribution d'une subvention aux particuliers (uniquement pour 10 dossiers) pour la mise en conformité de l'assainissement individuel.
  - o la réfection du chemin de la Conche par l'entreprise Jacky Ducret.
  - o projet micro-crèche.
  
- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Le Maire,  
Gilles THOMASSET